



**DÉCLARATION LIMINAIRE  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
LYCÉE VINCENT VAN GOGH - LA HAYE  
18 MARS 2024**

En ce jour, nous effectuons cette déclaration liminaire pour exprimer de nouveau notre profonde inquiétude et notre ferme opposition à la décision de hausse des frais de scolarité de notre lycée pour la rentrée 2024-2025.

En tant que représentants de l'APE, et par conséquent membres de la communauté éducative du lycée Français Vincent van Gogh, nous sommes conscients des défis financiers auxquels notre établissement est confronté pour rester compétitif et attractif. Cependant, nous estimons que cette décision met en danger le respect des valeurs d'accessibilité et d'égalité des chances qui devraient guider la mission éducative du lycée.

Premièrement, nous ne pouvons faire fi plus longtemps de l'augmentation du coût de la vie dans la région. Cette réalité économique ne peut être ignorée lorsque nous envisageons d'imposer des charges financières très élevées supplémentaires aux familles que nous représentons, d'autant que l'augmentation des frais de scolarité sur les 2 dernières années représente presque le double du taux d'augmentation des salaires des enseignants sur la même période.

Ajouté à cela l'accès presque impossible à une bourse scolaire, dont les critères d'éligibilité semblent complètement obsolètes par rapport à la réalité de la vie aux Pays-Bas, qui laisse de nombreux potentiels bénéficiaires sans soutien boursier.

Dans cette même perspective, les récentes modifications à la baisse de la réglementation du 30% ruling soulèvent également des préoccupations légitimes. Les familles, de plus en plus nombreuses en contrat local, qui dépendent de ce coup de pouce financier pour financer l'éducation de leurs enfants, risquent de se retrouver dans une situation compliquée et décider de quitter les Pays-Bas plus tôt que prévu, comme nous pouvons

déjà le constater pour plusieurs familles, et par-là même, ne pas accéder à l'enseignement de qualité qu'offre notre établissement.

Enfin, nous tenons à souligner la baisse des effectifs au sein de notre lycée, souffrant, d'une part, de la concurrence de différents établissements et notamment de l'impact grandissant de l'IFS à Amsterdam et, d'autre part, des difficultés rencontrées par de nombreuses familles pour assumer les frais existants, comme nous venons de le mentionner. L'augmentation des frais de scolarité projetée risque d'exacerber cette situation précaire, mettant en péril la diversité et la richesse de notre communauté étudiante, et, à terme, la pérennité financière du lycée.

En conclusion, nous exhortons vivement la direction de l'AEFE à diminuer ses prélèvements dans le budget global du lycée, comme nous l'avons déjà demandé lors du précédent conseil d'établissement du mois de novembre 2023. Nous sommes prêts à collaborer de manière constructive pour trouver des solutions alternatives qui préservent notre engagement envers l'excellence académique tout en respectant les besoins et les capacités financières de notre communauté.

Nous vous remercions de votre attention et restons à votre disposition pour toute discussion ultérieure sur ce sujet crucial pour l'avenir de notre institution.